

Marie Moret à Ernest Benoît-Germain, 21 décembre 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation4 p. (38v, 39r, 40r, 41r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Ernest Benoît-Germain, 21 décembre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53003>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [21 décembre 1897](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Benoît-Germain, Ernest \(1835-1912\)](#)

Lieu de destination 2, boulevard de la République, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Sur la disparition de l'appareil photographique de Marie-Jeanne Dallet : Benoît-Germain venu personnellement remettre une lettre de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée datée du 23 novembre 1897. Quinze jours s'étant écoulés depuis, Marie Moret souhaite renouveler sa démarche de réclamation auprès de la compagnie de chemins de fer. Joint une note dans laquelle sont résumés les faits principaux de l'affaire. La note est copiée à la suite de la lettre : 6 colis expédiés le 4 novembre 1897 de Guise à Nîmes, frais de transports réglés, reçus le 8 novembre ; une caisse ouverte et dépouillée d'un appareil photographique et de ses accessoires ; signalement d'objets disparus lancé le 13 novembre ; sans nouvelle au 22 novembre, envoi d'une lettre recommandée au chef de gare de Nîmes ; le 27 novembre, confirmation d'une indemnisation possible en cas d'échec de l'enquête ; à Guise, constat judiciaire du bon état de la caisse envoyée.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Photographie](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)
- [Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée](#)

Lieux cités [Gare de Guise, Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 14/10/2024

Nîmes 21 Décembre
1897

Cher Monsieur,

Vous avez eu l'extrême bonté de bien vouloir, il y a quinze jours, venir vous-même nous communiquer la lettre en date du 23 novembre dernier, que vous avez reçue de la Compagnie D.L.M. touchant l'appareil photographique enlevé de l'une de nos caisses, dans le parcours de Guise ici.

Nous avons été d'avis que nous devions attendre une quinzaine de jours avant de renouveler une démarche près de la Compagnie, et

vous avez bien voulu nous dire que vous consentiez à nous occuper encore de l'affaire.

Je vous envoie donc la note ci-jointe qui en relate les traits principaux, et vous demande bien pardon d'abuser ainsi de votre temps pour mon seul intérêt.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression des mes remerciements de toute la famille pour notre bienveillante intervention en cette affaire, et celle aussi de nos sentiments les meilleurs

V. J. B. A. Gardin

Madame Godin remplaça les autres papiers
par une recommandée à Rouen le 10 novembre.

Six colis divers pesant ensemble, au départ,
190 kilogrammes ont été enlevés, le 8 novembre
dernier, avec la mention :

Envoi de M. Baudrant, Familiotterie, Guise
Oise à Madame Godin 14 rue Baudruche,
Nîmes, Gard.

L'envoi était fait en grande vitesse
postale. On demanda à Madame Godin et
elle-ci versa à titre de frais de transport,
40 francs pour cet envoi qui lui fut délivré
le 8 novembre. Mais une des caisses
avait été ouverte et dérangée d'un sac conté-
nant un appareil photographique et ses
accessoires du complet, ainsi les 6 colis
ne pesaient-ils plus ensemble que 149 kilo-
grammes au lieu de 190 kilo. - ainsi que l'a constaté
le jour même l'employé de la gare, à qui
en même temps fut remise l'indication
des objets disparus valant ensemble 398 francs.

Le 13 du même mois, sur la demande
de ce même employé, remise lui a été faite
du pignollement des objets disparus, pour
recherche de police.

Le 22 novembre, étant sans nouvelles

Nadar Gatin rappela les motifs faits, et par cette recommandation, à Monsieur le chef de la gare de Nîmes. Celui-ci répondit, le 25, à Nadar Gatin : " Je rappelle cette affaire à ma compagnie qui ne peut tarder à y donner la solution qu'elle comporte. "

Quatre jours plus tard, le 27 novembre, l'enquête spécial est venue informer Nadar Gatin que les recherches se poursuivaient sur tous les réseaux, que elles pouvaient être longues, peut-être infructueuses, qu'en attendant - si l'appareil photographique était absolument nécessaire - Nadar Gatin devait s'en procurer un, en faisant elle-même l'avance des frais. On l'appareil serait restauré et on le remettait à Nadar Gatin ; ou s'il ne se restaurait pas, on l'en indemniserait.

Depuis, Nadar Gatin a appris que l'enquête avait eu son écho à la gare de Reims, Guise ; que l'enquête y avait constaté judiciairement et le bon état de la cage dans laquelle avait été enfermé l'appareil

41
disposé (caisse portant la mention : Appareils
et produits photographiques) et le voilà avec
les 6 colis au Service : 15e Héloge.

La saison n'étant pas favorable à la photographie, Mme Godin va me faire pourvu au remplacement de l'appareil disparu, néanmoins la question est à l'étude et le remplacement peut être opéré d'un moment à l'autre.

moment à ce dame
Ne serait-il pas temps de régler cette
affaire plutôt que de la renvoyer à l'année
prochaine ?